

## **Règlement intérieur Vacances d'été 2019**

### **Horaires**

L'heure d'arrivée s'échelonne de 9h à 10h. Les enfants repartent entre 17h et 18h.

Si l'enfant est récupéré par une tierce personne, cela doit être convenu au préalable avec Into the woods (autorisation à télécharger sur le site). La présentation de la carte d'identité sera alors obligatoire.

### **Repas**

Le déjeuner est à fournir par les parents. Celui-ci sera stocké au réfrigérateur et le repas pourra être réchauffé sur le gaz (pas de four à disposition). Une collation matinale et un goûter composés de produits bio (fruits, pain, jus de fruits, compotes, confitures) ainsi qu'une eau de très bonne qualité (filtrée et osmosée) sont fournis par Into the woods. Les allergies et régimes alimentaires, s'ils sont stipulés dans le bulletin d'inscription, sont respectés.

### **Équipements**

Pour la saison estivale, les enfants devront être munis de :

- tongues ou chaussures très faciles à mettre ou enlever
- une paire de chaussures fermées pour les balades
- un maillot de bain
- une casquette ou un chapeau, dans l'idéal protégeant la nuque, ajusté à la tête de l'enfant, c'est-à-dire qui « tient bien » et lui permet de voir aisément (!)
- des lunettes de soleil
- un change complet et une serviette de bain contenus dans un sac

Les enfants vont passer leurs journées dehors à bricoler, jouer dans la terre, peindre, s'asseoir par terre, ... Choisissez donc des vêtements qui ne « craignent rien ». Les vêtements blancs et jolies robes sont à proscrire...!

En plus de cela, prévoir un sac à dos avec une ou plusieurs petites boîtes pour y conserver des trésors, une gourde et un paquet de mouchoirs. Il est possible aussi de se munir de petit matériel d'observation de la nature ou d'un livre.

### **Objets électroniques et de valeurs**

Les objets électroniques, notamment les tablettes et téléphones portables sont interdits. Il est conseillé de ne pas amener ni porter d'objets ou de vêtements de valeur. Into the woods décline toute responsabilité en cas de perte ou dégradation de ces objets.

### **Pratique d'activités à risques mesurés**

Pour grandir, l'enfant doit avoir suffisamment de liberté et la possibilité de vivre une large palette d'expériences. En pédagogie par la nature, les éducateurs permettent aux enfants de grimper à des arbres (à une hauteur raisonnable) ou d'utiliser des outils tels que des couteaux. Le risque zéro n'existe pas mais les risques sont dits mesurés parce qu'ils sont toujours pris en fonction des aptitudes de l'enfant (concentration, dextérité, respect des consignes de sécurité, ...). Les enfants ainsi responsabilisés sont

généralement très attentifs et les blessures comme les coupures sont rares et sans conséquences.

### **Préparation optimale des vacances**

Il est conseillé de visiter le lieu avec son enfant avant les vacances.

### **Maladies**

Les maladies physiques ou mentales d'un enfant doivent absolument être portées à la connaissance d'Into the woods.

Quand un enfant tombe malade, et à partir de 38°C de fièvre, les parents sont prévenus et doivent faire leur possible pour venir le récupérer dans les meilleurs délais.

### **Acompte et règlement**

La journée d'accueil coûte 70€, la semaine 350€. Chaque journée requiert de régler un acompte de 10€ soit 50€/semaine. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué. Les inscriptions à la semaine sont prioritaires.

Je soussigné(e), ....., atteste avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et me trouver en accord avec celui-ci.

A .....

Le .....

Signature